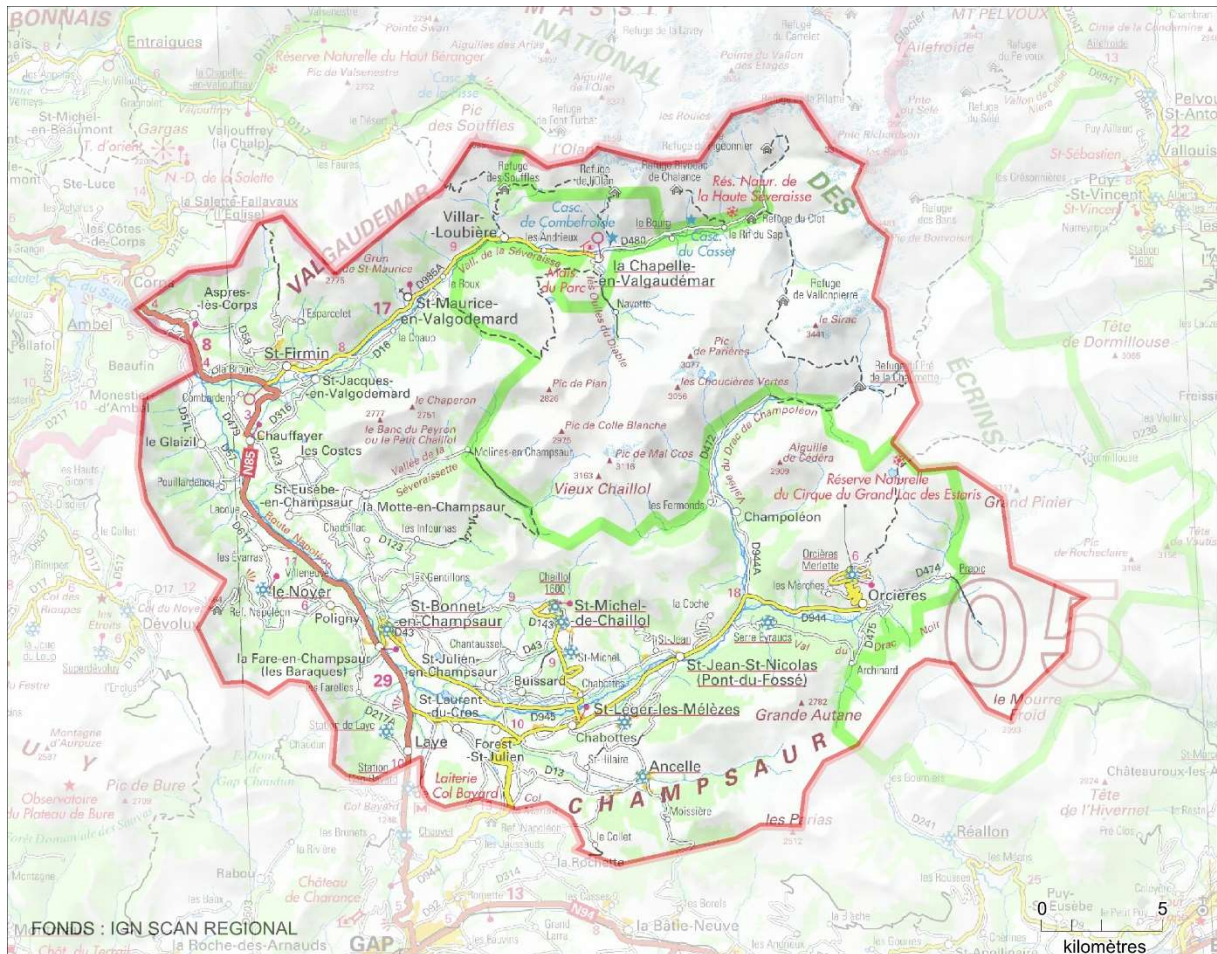




CC du Champsaur-Valgaudemar

(Siren : 200068096)



Description du groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population municipale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)

Données générales

Nature juridique :

Communauté de communes (CC)

Commune siège : Saint-Bonnet-en-Champsaur

Arrondissement : Gap

Département : Hautes-Alpes

Interdépartemental : non

Date de création

Date de création : 07/11/2016

Date d'effet : 01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges :

Répartition de droit commun

Nom du président :

M. Fabrice BOREL

Coordonnées du siège

5 rue des Lagerons

05500 SAINT BONNET

Téléphone : 04 92 50 00 20

Fax : 04 92 50 19 31

Courriel : contact@ccduchampsaur.fr

Site internet : <http://www.champsaur-valgaudemar.fr/>

Population

Population totale regroupée : 11 083 habitants

Périmètre

Nombre total de Communes membres : 25

Dept	Commune	Population
05	ANCELLE	916
05	ASPRES-LES-CORPS	104
05	BUISSARD	208
05	CHABOTTES	825
05	CHAMPOLEON	140
05	AUBESSAGNE	698
05	LA FARE-EN-CHAMPSAUR	438
05	FOREST-SAINT-JULIEN	328
05	LE GLAIZIL	166
05	LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR	104
05	LAYE	234
05	LA MOTTE-EN-CHAMPSAUR	217
05	LE NOYER	292
05	ORCIERES	690
05	POLIGNY	296
05	SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR	2 036
05	SAINT-FIRMIN	458
05	SAINT-JACQUES-EN-VALGODEMARD	147
05	SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS	1 041
05	SAINT-JULIEN-EN-CHAMPSAUR	360
05	SAINT-LAURENT-DU-CROS	532
05	SAINT-LEGER-LES-MELEZES	350
05	SAINT-MAURICE-EN-VALGODEMARD	127
05	SAINT-MICHEL-DE-CHAILLOL	335
05	VILLAR-LOUBIERE	41

Compétences exercées

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement :

Environnement et cadre de vie

- ✓ Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
Prestations de services et gestion de services délégués pour le compte de ses communes membres
- ✓ Assainissement non collectif
Prestations de services et gestion de services délégués pour le compte de ses communes membres
- ✓ Assainissement non collectif
Création et gestion d'un SPANC (service d'assainissement non collectif)
- ✓ Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- ✓ Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Création et gestion d'une installation de stockage de déchets inertes.
- ✓ Autres actions environnementales
Etude du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux), suivi et programmation de sa mise en œuvre dans le cadre d'un contrat de rivière.

Sanitaires et social

- ✓ Aide sociale facultative
Soutien aux associations dont l'activité rayonne sur l'ensemble du territoire. Dans le domaine social : les aînés du Haut Champsaur et l'ADMR.

- ✓ **Activités sanitaires**
Construction et gestion des installations nécessaires au stockage de cadavres d'animaux.
- ✓ **Action sociale**
Construction et gestion de crèches garderie et de centres de loisirs. Mise en œuvre et soutien d'actions dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse définis par l'intérêt communautaire. Les actions d'intérêt communautaire dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse porteront sur les contrats enfance, contrat temps libre, contrats éducatifs locaux, sur le soutien de l'association Sport et Culture en Champsaur chargée de la mise en œuvre de l'animation culturelle et éducative en direction des jeunes de 6 à 18 ans et de la création d'un centre social. Soutien des actions dans le domaine de la famille. L'intérêt communautaire portera sur le soutien ou la mise en œuvre des actions en direction des familles : aide-ménagère, portage de repas des personnes âgées, maintien à domicile, hébergement des personnes âgées.).

Politique de la ville

- ✓ **Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale**
Mise en place d'un relais de service public.
- ✓ **Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)**
Participation au PLIE intercommunal Gapençais

Développement et aménagement économique

- ✓ **Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique**
Gestion de la promotion touristique au niveau intercommunal, organisation des conditions de mise en œuvre du marketing lié à la promotion touristique, commercialisation des produits touristiques, organisation et mise en œuvre d'événements promotionnels pour le territoire, coordination des structures d'accueil existantes, mise en place et coordination de la GITD (gestion de l'information touristique départementale) sur le territoire. Gestion et amélioration des équipements intercommunaux à vocation touristique existants : plan d'eau, base de loisirs du Champsaur. Etude, réalisation et gestion de programme à vocation touristique d'intérêt communautaire. Les programmes à vocation touristiques seront d'intérêt communautaire quelle que soit leur nature hors activité ski alpin et ski de fond, s'ils portent sur au moins deux communes, ou s'ils répondent aux 2 critères suivants : aspect innovant ou exemplarité sur le territoire et impact économique obligatoire sur l'économie locale.
- ✓ **Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, soutien des activités agricoles et forestières...)**
Etudes de développement économique d'intérêt communautaire : les études de développement économique seront d'intérêt communautaire, si leur champ d'action porte sur au moins deux communes, ou dans le cas où celles-ci ne concerneraient qu'une seule commune, si leur coût est supérieur à 20 000 €. Celles-ci pourront porter sur tous les domaines d'activités présents sur le territoire, tourisme, agriculture, commerce, artisanat, industries, services, mais aussi dans des domaines innovants. Actions de développement économique d'intérêt communautaire. Elles visent à assurer une animation sur le territoire visant à enrichir la vie économique locale permettant d'assurer l'accueil des porteurs de projets et à promouvoir le territoire, à mettre en place un projet dans le cadre des pôles d'excellence rurale dans le domaine de l'agroalimentaire ; elles porteront sur la mise en œuvre d'action à vocation intercommunale de la charte forestière de territoire, sur la mise en œuvre d'action intercommunale du site pilote d'agriculture durable. Suivi et mise en œuvre des procédures contractuelles de développement (Pays, contrat territoriaux, leader +) en cours et à venir.

Développement et aménagement social et culturel

- ✓ **Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs**
Construction, entretien et gestion des unités muséographiques dans le cadre d'un écomusée éclaté. Les unités muséographiques créées dans le cadre du réseau territorial (écomusée éclaté) permettent, par leur complémentarité sur les thématiques présentées, d'avoir une présentation

d'ensemble du territoire. Construction, entretien et gestion d'équipement de diffusion culturelle d'intérêt communautaire. Les salles de diffusion culturelles d'intérêt communautaire seront la salle St Louis (cinéma de St Bonnet) et l'ancienne église de St Michel.

- ✓ **Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs**
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire. Le gymnase intercommunal du Roure ayant un périmètre de rayonnement sur l'ensemble du territoire et le futur centre aquatique ludique et sportif à construire en remplacement de la piscine de Saint Bonnet en Champsaur sont d'intérêt communautaire. Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs dans les domaines portant sur les sports d'eaux vives, la randonnée pédestre, les circuits VTT, les sentiers d'interprétation, les circuits équestres, l'escalade et la réalisation de via ferrata.
- ✓ **Activités péri-scolaires**
Mise en œuvre et soutien d'actions dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse définis par l'intérêt communautaire. Les actions d'intérêt communautaire dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse porteront sur le contrat enfance, contrat temps libre, contrats éducatifs locaux, sur le soutien de l'association Sport et Culture en Champsaur chargée de la mise en œuvre de l'animation culturelle et éducative en direction des jeunes de 6 à 18 ans et de la création d'un centre social. Actions d'accompagnement en matière scolaire définies par l'intérêt communautaire. Au titre du soutien aux affaires scolaires, sont définis d'intérêt communautaire : le soutien au développement de l'enseignement de la natation dans le cadre scolaire de l'enseignement maternel et primaire par la prise en charge des frais de transports ainsi que du surcoût de fonctionnement de la piscine communale lié à cette activité, le transport au ski des élèves du collège et le soutien de diverses actions du collège (voyages scolaires, foyer socioéducatif, association sportive), le fonctionnement du RRE (réseau rural d'éducation) et du RASED, le jumelage et la coopération décentralisée.
- ✓ **Activités culturelles ou socioculturelles**
Mise en œuvre d'actions et soutien des initiatives ayant pour objet la valorisation du patrimoine d'intérêt communautaire. Les actions et initiatives ayant pour objet la valorisation du patrimoine seront d'intérêt communautaire lorsqu'elles portent sur le territoire de plusieurs communes ou par la nature exceptionnellement remarquable du patrimoine concerné. Soutien des manifestations culturelles événementielles d'intérêt communautaire. Les manifestations culturelles événementielles sont d'intérêt communautaire quand elles ont un rayonnement sur l'ensemble du territoire et visent à accroître sa notoriété. Soutien de la diffusion culturelle défini par l'intérêt communautaire. La diffusion culturelle d'intérêt communautaire sera réalisée en partenariat avec le théâtre de La Passerelle (scène nationale).
- ✓ **Activités sportives**
Soutien des associations sportives d'intérêt communautaire. Soutien des associations sportives liées aux compétences mise en œuvre en matière d'aménagement de l'espace, et dont les pratiquants résident dans plusieurs communes de la communauté de communes, à savoir canoë kayak, VTT, escalade, randonnées pédestres et équestres, soutien des associations intervenant dans le domaine du ski alpin, ski de fond, centre de formation des jeunes boulistes. Soutien des manifestations sportives événementielles d'intérêt communautaire. Les manifestations sportives événementielles sont d'intérêt communautaire quand leur champ d'action intègre tout le territoire et qu'elles visent à accroître son image de marque, à savoir raid VTT, manifestations nationales ou de niveau équivalent, convention de partenariat avec des sportifs de haut niveau. Soutien des associations sportives d'intérêt communautaire.

Aménagement de l'espace

- ✓ Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- ✓ Schéma de secteur
- ✓ Plans locaux d'urbanisme
Instruction des documents d'urbanisme pour le compte des communes membres
- ✓ Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Création, aménagement et gestion de zone d'activités d'intérêt communautaire (les zones d'activités économiques d'intérêt communautaire sont celles de 2 hectares et plus).
- ✓ Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Réalisation du schéma de développement agricole d'intérêt communautaire dans le cadre de l'orientation générale du Valgaudemar.

✓ Etudes et programmation

Les études d'aménagement d'intérêt communautaire portent sur la réalisation de schémas d'équipements ou d'aménagements sportifs dont la vocation relève à la fois du développement touristique et de la pratique sportive locale et ayant un rayonnement intercommunal et qui par nature conduisent à un maillage intercommunal dans les domaines suivants : développement des sports d'eaux vives, développement de la randonnée pédestre et du VTT, des sentiers d'interprétation, développement des circuits équestres intercommunaux, développement de l'escalade et de via ferrata

Développement touristique

✓ Tourisme

Gestion de la promotion touristique au niveau intercommunal, organisation des conditions de mise en œuvre du marketing lié à la promotion touristique, commercialisation des produits touristiques, organisation et mise en œuvre d'événements promotionnels pour le territoire, coordination des structures d'accueil existantes, mise en place et coordination de la GITD (gestion de l'information touristique départementale). Gestion et amélioration des équipements intercommunaux à vocation touristique existants : plan d'eau base de loisirs du Champsaur. Etude, réalisation et gestion de programme à vocation touristique d'intérêt communautaire. Les programmes à vocation touristique seront d'intérêt communautaire quelle que soit leur nature, hors activité ski alpin et ski de fond, s'ils portent sur au moins deux communes ou s'ils répondent aux 2 critères suivants : aspect innovant ou exemplarité sur le territoire et impact économique obligatoire sur l'économie locale.

Logement et habitat

✓ Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

OPAH de l'habitat permanent.

Infrastructures

✓ Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires

Gestion et amélioration des équipements intercommunaux à vocation économique existants : abattoir intercommunal.

Autres

✓ Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

Dans le cadre de la gestion des services intercommunaux, mise à disposition de personnel et de matériel pour pallier le besoin des communes (Art. L 5211-4-1 du CGCT).

✓ Gestion d'un centre de secours

Centre d'incendie et de secours : entretien du bâtiment et gestion dans le cadre de la politique départementale

✓ NTIC (Internet, câble...)

Etude, gestion et animation de programmes intercommunaux relatifs aux NTIC. Conception, réalisation et exploitation de réseaux sur les territoires non couverts par l'opérateur historique, au titre du programme régional Boucle Locale Alternative et en accord avec l'article L 1425-1 du CGCT. Conception, production et mise en œuvre d'usages et de services issus du schéma de développement numérique du Pays Gapençais généré par le programme Territoire Numérique. Mise en place et gestion d'un SIG (système d'information géographique) pour répondre aux besoins de la communauté de communes et de ses communes membres.

✓ Autres

Opérations sous mandat : réalisation d'opérations sous mandat pour le compte des communes membres, restant maître d'ouvrage non dessaisies de la compétence. Réalisation de prestations de service et gestion de services délégués pour le compte de ses communes membres dans le domaine de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif. Instruction des documents d'urbanisme pour le compte des communes membres.

Adhésion à des groupements :

Dept	Groupe ment	Nature juridique
05	SM du SCOT de l'Aire Gapençaise	SM fermé

SCOT Aire Gapençaise

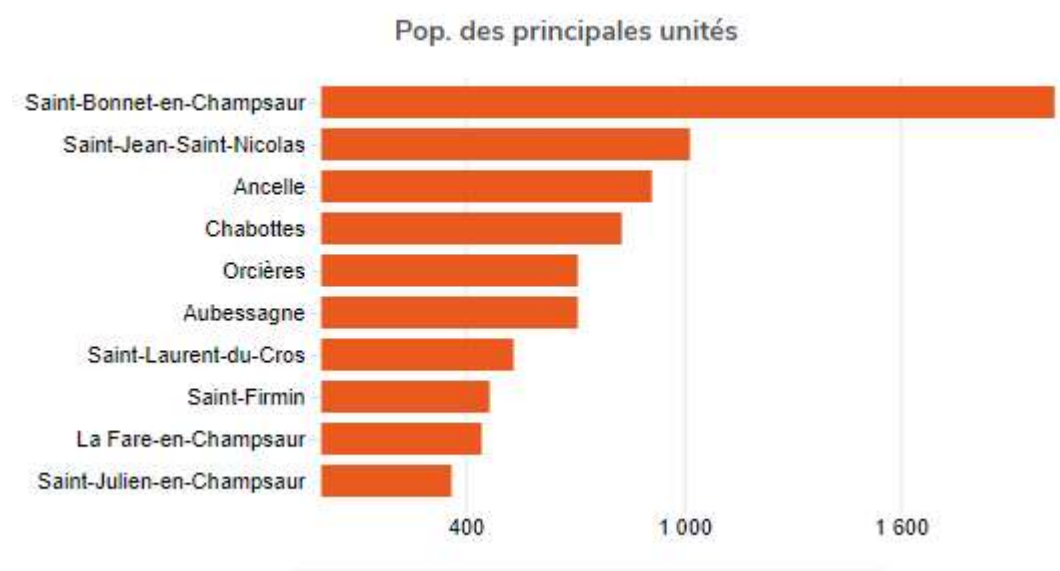
CRET Gapençais

Espace Alpin

Portrait Statistique

Réalisé avec [Regard cartographique sur nos Territoires](#) – sources INSEE RP 2016

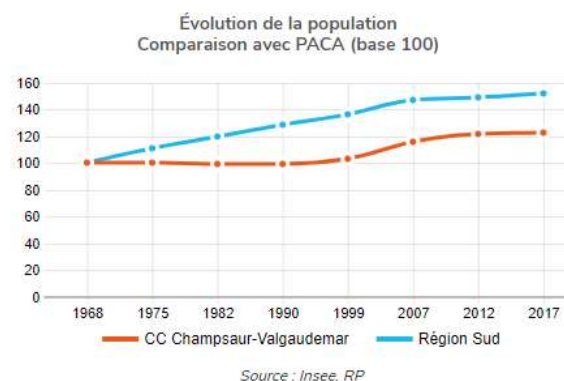
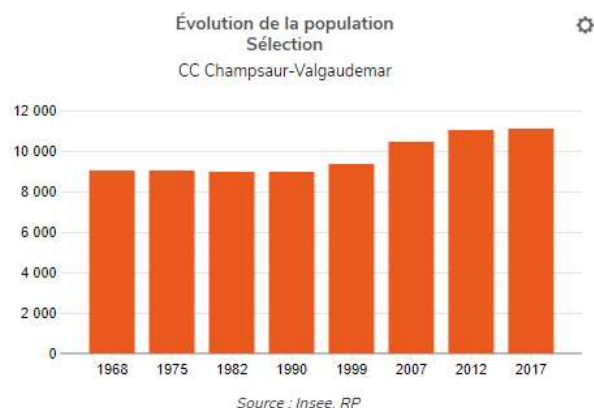
1. Chiffres Clés



Synthèse - démographie

Indicateurs	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud
<u>densité de population (hab/km²)</u>	14 ▼	160
<u>population</u>	11 065	5 021 928

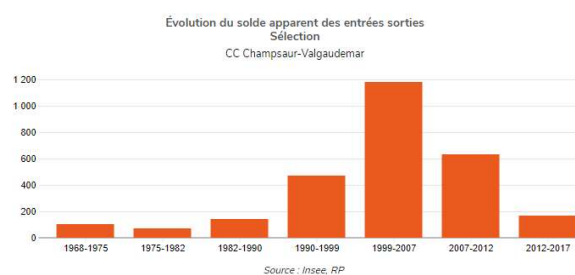
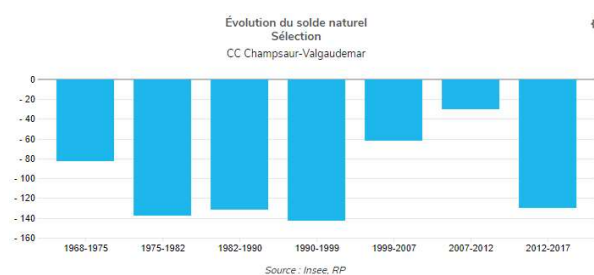
2. Historique de la population



Évolution de la population

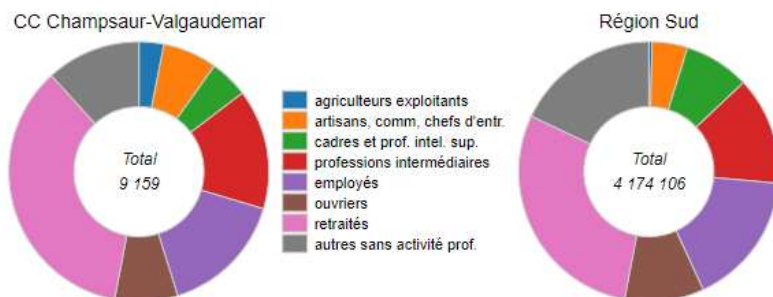
Périodes	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud
1968	9 030	3 298 836
1975	9 052	3 675 730
1982	8 986	3 965 209
1990	8 999	4 257 907
1999	9 328	4 506 151
2007	10 447	4 864 015
2012	11 047	4 935 576
2017	11 083	5 030 890

Source : Insee, RP



3. Catégories socioprofessionnelles

Répartition de la population par CSP
Sélection



2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 **2016** >>

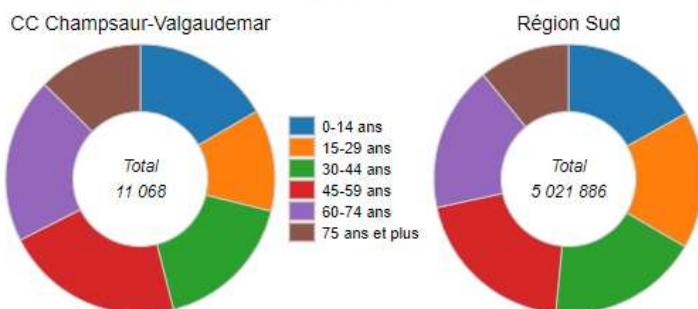
Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2016

Répartition de la population par CSP

Catégorie	Nombre		%	
	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud
agriculteurs exploitants	284	17 402	3,1	0,4
artisans, comm. chefs d'entr.	620	183 798	6,8	4,4
cadres et prof. intel. sup.	439	340 384	4,8	8,2
professions intermédiaires	1 369	561 806	14,9	13,5
employés	1 425	697 050	15,6	16,7
ouvriers	718	412 225	7,8	9,9
retraités	3 228	1 211 379	35,2	29,0
autres sans activité prof.	1 076	750 062	11,7	18,0
Total	9 159	4 174 106	100,0	100,0

4. Tranches d'âges

Répartition de la population par tranche d'âge



2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 **2016** >>

Source : Insee, RP exploitation principale - 2016

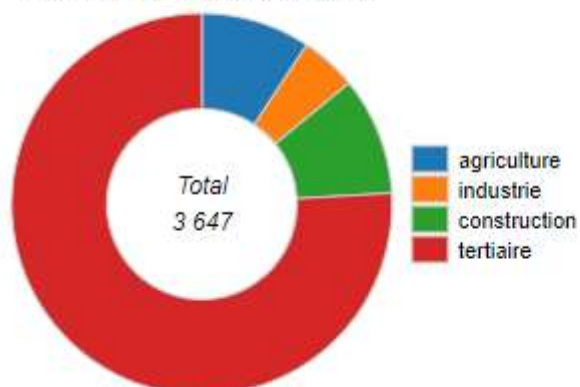
Répartition de la population par tranche d'âge

Catégorie	Nombre		%	
	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud
population des 0-14 ans	1 839	848 697	16,6	16,9
population des 15-29 ans	1 353	827 178	12,2	16,5
population des 30-44 ans	1 904	910 944	17,2	18,1
population des 45-59 ans	2 377	1 008 922	21,5	20,1
population des 60-74 ans	2 200	878 184	19,9	17,5
population des 75 ans ou plus	1 395	547 961	12,6	10,9
Total	11 068	5 021 886	100,0	100,0

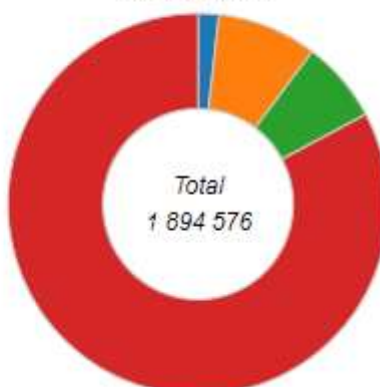
5. Emploi

Répartition des emplois par secteur d'activité

CC Champsaur-Valgaudemar



Région Sud



Répartition des emplois par secteur d'activité



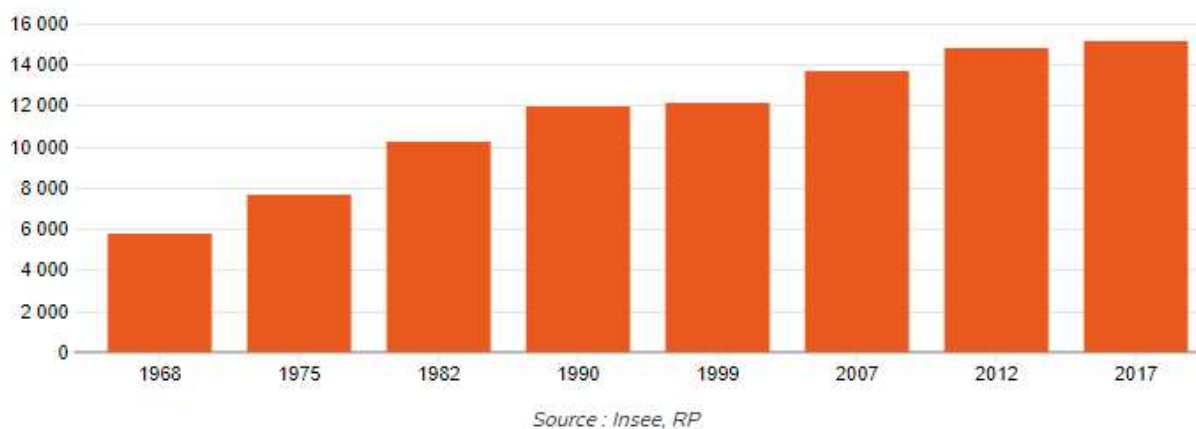
Catégorie	Nombre		%	
	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud
<u>agriculture</u>	339	33 245	9,3	1,8
<u>industrie</u>	174	160 962	4,8	8,5
<u>construction</u>	365	131 652	10,0	6,9
<u>tertiaire</u>	2 769	1 568 717	75,9	82,8
Total	3 647	1 894 576	100,0	100,0

Activité de la population

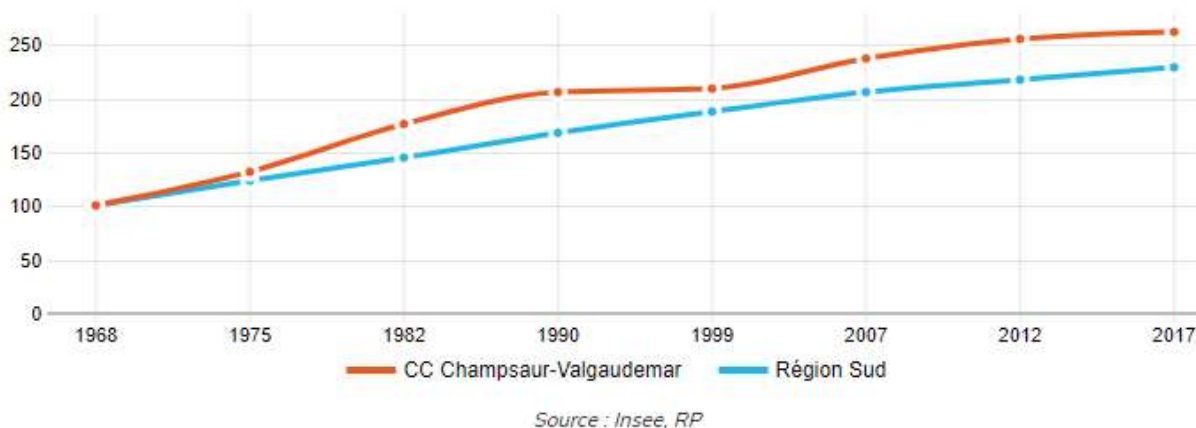
Indicateurs	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud
<u>taux de chômage des 15-64 ans (%)</u>	8,0 ▼	15,0
<u>taux d'emploi des 15-64 ans (%)</u>	69,8 ▲	61,2
<u>taux d'activité des 15-64 ans (%)</u>	75,8 ▲	72,1
<u>actifs occupés 15-64 ans</u>	4 527	1 875 449
<u>chômeurs 15-64 ans</u>	391	332 037
<u>actifs 15-64 ans</u>	4 917	2 207 477

6. Logement

Évolution du nombre de logements
Sélection
CC Champsaur-Valgaudemar



Évolution comparée du nombre de logements
base 100



Structure des logements

Indicateurs	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud
Nb. de logements	15 181	3 067 857
Nb. de résidences principales	5 085	2 285 595
Nb. de maisons	7 278	1 232 145
Nb. d'appartements	7 822	1 804 086
Part de rés. secondaires et log. occasionnels (%)	61,4 ▲	17,8
Part des appartements (%)	51,5 ▼	58,8

7. Typologie Urbain - Rural



Source : Insee - 2010

Tableau récapitulatif

Catégorie	Nombre		%	
	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud	CC Champsaur-Valgaudemar	Région Sud
Grands pôles	0	235	0,0	24,5
Couronnes des grands pôles	3	227	12,0	23,6
Com. multipolar. des gdes aires urb.	2	69	8,0	7,2
Pôles moyens	0	20	0,0	2,1
Couronnes des pôles moyens	0	11	0,0	1,1
Petits pôles	0	32	0,0	3,3
Couronnes des petits pôles	0	6	0,0	0,6
Autres communes multipolarisées	0	106	0,0	11,0
Com. isolées hors influence des pôles	20	255	80,0	26,5
Total	25	961	100,0	100,0

Source : Insee - 2010